

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 27 novembre 2020

Président de séance : Yann TRICHARD
Secrétaire de séance : Jean-Paul YVRENOGÉAU

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

Yann TRICHARD, Président

Nous passons maintenant au budget Primitif 2021. Comme vous le savez après la stabilisation de nos ressources fiscales en 2020, la trajectoire à la baisse reprend en 2021 avec une diminution du plafond national de TFC de 100 millions d'euros. Pour notre Chambre en 2021 cela correspond à une réduction de 1,8 M€ par rapport à 2020. Malgré ces diminutions nous parvenons à équilibrer notre budget 2021, par la valorisation de notre patrimoine et une optimisation de nos coûts. Il faut en outre souligner qu'au 1^{er} janvier 2021, les concessions portuaires sont transférées vers la SAS Loire-Atlantique Nautisme. Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Jean-Yves LHERIAU pour qu'il vous expose plus en détail ce projet de budget.

.../...

Gilles d'HERMIÉS, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St-Nazaire s'est réunie le lundi 9 novembre dernier afin d'examiner ce projet de budget pour 2021. Le budget primitif 2021 de la CCI prévoit un résultat comptable positif de +56 k€ après une baisse de la taxe pour frais de CCI de 1,8 millions d'euros par rapport à 2020. La commission a noté la progression des recettes externes et notamment la location du bâtiment CCI Formation en quasi-totalité à Audencia générant ainsi en 2021 + de 550 k€ de loyers supplémentaires. L'activité formation continue contribue également à l'amélioration des résultats pour 346 k€. Par ailleurs les efforts d'économies et de réductions des charges prévus dans ce budget, permettent d'absorber l'augmentation de la masse salariale décidée pour accompagner la relance économique des entreprises de notre territoire. En ce qui concerne les concessions portuaires, qui seront transférées vers la SAS Loire-Atlantique Nautisme au 1^{er} janvier 2021, la commission a noté que subsisterait en 2021 les écritures de transfert et de solde des comptes en 2021. Le programme d'investissement pour 2021 s'élève à 7,5 M€ avec un fonds de roulement prévisionnel fin 2021 qui devrait s'élever à 3,4 M€ soit une baisse de l'ordre de 4,1 M€ dont 3,7 M€ sont dus aux transferts des concessions portuaires. Notre Commission après avoir examiné le projet de budget primitif 2021, donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver.

Yann TRICHARD, Président

S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions.

Délibération approuvée par :

33 voix POUR

0 voix CONTRE


0 voix ABSTENTION

Quorum : 28

Présents : 33

Votants : 33

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

